

L'agglo étend son offre de bus



10.06.2017

Mobilité » Une amélioration de l'offre est prévue dans l'agglomération fribourgeoise dès le prochain changement d'horaire.

Le réseau de transports publics de l'agglo sera renforcé dès le changement d'horaire, le 10 décembre prochain. Une refonte des horaires et le prolongement de certaines lignes ont été effectués en collaboration avec les Transports publics fribourgeois (TPF) afin de répondre aux objectifs du projet d'agglomération de troisième génération, communique l'agglo.

La ligne de bus 9 Fribourg - La Faye sera ainsi prolongée jusqu'à Pérolles (arrêt Charmettes). Objectif: compléter l'offre de la ligne 3 Jura - Pérolles entre les pôles scolaires de Miséricorde et du plateau de Pérolles. Le changement d'horaire sera aussi marqué par la mise en service de la navette automatisée qui desservira le Marly Innovation Center toutes les sept minutes aux heures de pointe, en offrant une correspondance avec la ligne 1 Marly-Gérine - Portes-de-Fribourg.

Autre amélioration en vue: les horaires de certaines lignes seront décalés, afin d'offrir aux usagers des bus toutes les trois à cinq minutes au centre de l'agglomération. Objectif: éviter que des véhicules empruntant un tronçon commun ne se suivent de quelques secondes. Les lignes 2 Les Dailles - Schoenberg et 6 Guintzet - Musy, ainsi que 1 et 3 sont concernées dans un premier temps.

Des courses supplémentaires seront ajoutées sur la ligne 8 Fribourg - Chésopelloz tôt le matin et dans l'après-midi pour répondre aux besoins des écoliers et des pendulaires. La ligne 1 est également concernée par une extension vers 15 h 45. Des courses seront encore ajoutées sur la ligne 6 le dimanche matin: une demande croissante est constatée depuis deux ans. Enfin, la cadence des bus sera renforcée hors des périodes scolaires, durant l'été et les jours fériés.

Ces nouveautés sont détaillées sur le site www.projet-horaire.ch jusqu'au 18 juin, dans le cadre de la consultation lancée par le canton. L'extension de l'offre est suspendue à l'adoption du budget 2018, prévue en octobre prochain lors du Conseil d'agglomération. Un montant de 21,7 millions de francs avait été inscrit au budget 2017. «Malgré le renforcement de l'offre, le coût du paquet global proposé par les TPF a tendance à diminuer grâce à une meilleure efficacité du prestataire», note Félicien Frossard, secrétaire général de l'agglo.

THIBAUD GUIBAN